



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 9 novembre 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la cheffe de l'opposition officielle et députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 10 novembre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Cindy Moreau

p.j.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré le 13 mars 2020 et qu'il a été renouvelé sans arrêt depuis, exclusivement par décret;

Qu'en application de l'article 122 de la Loi sur la santé publique, l'Assemblée nationale désavoue le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire et exige du gouvernement caquiste qu'il dépose d'urgence toutes mesures transitoires nécessaires au maintien de la santé publique . »

Présentée par la cheffe de l'opposition officielle et députée de Saint-Henri-Sainte-Anne
Le mercredi 10 novembre 2021